

REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT DU HAUT-RHIN  
ARRONDISSEMENT DE GUEBWILLER

-----  
COMMUNE DE WUENHEIM

P R O C E S - V E R B A L

des Délibérations du Conseil Municipal

SEANCE DU 05 JUILLET 2010

L'an deux mil dix, le cinq juillet, à vingt heures, était assemblé en session ordinaire, après convocation légale et en nombre valable, le Conseil Municipal de la Commune de WUENHEIM.

**ETAIENT PRESENTS** : MM. Roland MARTIN, Maire, Bernard HORNY, Daniel SIFFERT et Jean-Marc WEBER, Adjoints, Mmes Liliane GRUNEISEN, Sylvie PLAIN, Fabienne GARCETTE et Monique HEITZLER, Conseillères Municipales, MM. Bertrand MECHLER, Christophe SCHALLER, Christophe HAWECKER, Michel HAENNIG, Daniel ROTHENFLUG et Vincent WERNER, Conseillers Municipaux.

**ABSENTE avec EXCUSE** : Mme Marie-Odile FUGLER, Adjoint au Maire

**ABSENT sans EXCUSE** : Néant.

**SECRETAIRE DE SEANCE** : Mme Martine REININGER.

**Mme Marie-Odile FUGLER, Adjoint, a donné procuration de vote à Mme Sylvie PLAIN, Conseillère.**

-----  
**ORDRE DU JOUR**

- 1/ Approbation du Procès-Verbal de la séance du 10/05/2010
- 2/ Embauches saisonnières à l'atelier communal
- 3/ Chasse : nomination d'un nouveau garde-chasse lot N° 2
- 4/ Ligne de trésorerie : rectificatif
- 5/ Demandes de subventions
- 6/ Acquisition de 3 volets roulants pour le logement communal N° 2
- 7/ Communauté de Communes de la Région de Guebwiller : rapport d'activités 2009
- 8/ Signature de conventions :
  - A/ Contrats de territoires de vie (Conseil Général)
  - B/ Restauration de l'orgue (Fondation du Patrimoine)
- 9/ Cession de terrains au Hartmannswillerkopf
- 10/ Comptes-rendus des diverses commissions

- 11/ Comptes-rendus des délégués aux différents organismes extérieurs
- 12/ Compte-rendu des délégations au Maire
- 13/ Divers (informations diverses)

-----

M. le Maire ouvre la séance à 20 précises et salue bien cordialement l'assemblée.

Il fait part de la procuration suivante :

- Mme Marie-Odile Fugler à Mme Sylvie Plain

Puis, il adresse ses sincères condoléances à Mme Garcette suite au décès de sa belle-fille Mme Gaëlle Albach.

Il adresse ensuite ses remerciements et/ou félicitations :

- à l'Association sportive et culturelle « Saint-Gilles et participants à la journée associative du 24 mai,
- aux organisateurs et aux généreux donateurs du don du sang du 25 mai,
- à M. le Curé Grosstephan, à la Fabrique de l'Eglise, aux membres du Conseil Municipal, aux bénévoles et à toutes les sociétés ayant organisé et participé à la Fête-Dieu le 06 juin,
- à l'école maternelle « les petits sarments » pour le beau spectacle du 08 juin,
- à l'amicale des sapeurs-pompiers pour l'organisation du 3e marché aux puces le 13 juin,
- à l'école élémentaire pour la fête du 19 juin et pour l'exposition remarquable sur le thème de la forêt,
- à l'Association « Les Amis du Sudel » et participants à la fête montagnarde du Sudel le 27 juin,
- aux huit anciens combattants wuenheimois qui se sont vus remettre le « diplôme d'honneur aux combattants de l'armée française 1939-1945 » le 03 juillet et à M. Scheer, Directeur de l'ONAC qui a participé à cette cérémonie en leur remettant le diplôme,
- à la Société de Tir et aux participants du concours de tir populaire le 04 juillet,
- aux bénévoles qui ont donné un coup de main pour les inscriptions « 4 pour 1 »,

Il fait part enfin des lettres et cartes de remerciements émanant de :

- M. Michel Fugler à l'occasion de son 70<sup>ème</sup> anniversaire,
- Mme Marthe Werner à l'occasion de son 80<sup>ème</sup> anniversaire,
- Mme Heitzler, Conseillère, pour l'attention à l'occasion de son 50<sup>ème</sup> anniversaire,
- l'APALIB et l'Ecole Alsacienne de Chiens-Guides d'Aveugles de Cernay pour la subvention communale 2010,
- Mlle Marie Chaffange pour l'octroi d'une subvention dans le cadre de ses études (voyage humanitaire au Sénégal)
- l'O.N.F. – agence de Colmar pour la mise à disposition gracieuse du pôle communal le 16/06/2010 à l'occasion de la sortie des élus de l'Unité Territoriale de Soultz/Guebwiller.
- Mme Brigitte Herr, Directrice de l'Ecole Maternelle « les petits sarments » pour la réception et les cadeaux à l'occasion de son départ.

Puis, l'ordre du jour est abordé.

**1° / POINT : APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 10/05/2010 :**

Le Procès-Verbal de la séance du 10/05/2010 est approuvé à l'unanimité.

**2° / POINT : EMBAUCHES SAISONNIERES A L'ATELIER COMMUNAL :**

A l'instar des années précédentes, afin d'assurer la continuité du service durant la période estivale et de procéder à des travaux d'entretien et d'embellissement, le recrutement de personnel saisonnier est envisagé.

C'est ainsi qu'il est proposé d'embaucher trois jeunes habitant la commune pour une période de quatre semaines chacun.

En réponse à l'offre de la mairie, cinq candidatures ont été déposées. Suite à deux désistements ont été retenus :

- Mlle Cynthia MAZUREK : du 16/06/2010 au 13/07/2010 inclus,
- M. Gaëtan DOENLEN : du 15/07/2010 au 11/08/2010 inclus,
- M. Simon LOPEZ : du 12/08/2010 au 03/09/2010 inclus.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- décide le recrutement des 3 jeunes ci-dessus, pour faire face à un besoin saisonnier, en application des dispositions de l'article 3 – alinéa 2, de la loi statutaire N° 84-53 du 26 janvier 1984,
- décide que leur durée hebdomadaire de travail est fixée à 35 heures,
- décide que leur rémunération est fixée par référence à un indice de la grille de rémunération de la Fonction Publique Territoriale, soit l'indice brut 297, indice majoré 292 du 1<sup>er</sup> échelon de l'échelle 3,
- les crédits nécessaires ont été prévus au Budget Primitif 2010, article 6413.

**3° / POINT : CHASSE : AVIS A DONNER POUR L'ASSERMENTATION D'UN GARDE-CHASSE DU LOT N° 2 :**

M. Michel CONTINI, locataire du lot de chasse N° 2 sollicite l'avis du Conseil Municipal en vue de l'assermentation d'un nouveau garde-chasse, soit

M. Jean-François HUCHET, né le 27/09/1950 à BINAS (Loir-et-Cher), domicilié 21, rue du Florival 68530 BUHL

La copie de son permis de chasser a été transmise et la Fédération Départementale des Chasseurs du Haut-Rhin a donné un avis favorable, à condition toutefois, que M. Huchet ne soit ni associé, ni partenaire, ni permissionnaire de M. Contini et que le nombre de gardes autorisé par le cahier des charges ne soit pas dépassé.

Le Conseil Municipal est invité à donner un avis en vue de l'assermentation dudit garde-chasse.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, donne un avis favorable pour l'assermentation du garde-chasse susmentionné.

#### **4° / POINT : LIGNE DE TRESORERIE : RECTIFICATIF :**

Par délibération en date du 10/05/2010, le Conseil Municipal avait retenu le Crédit Mutuel du Grand Ballon pour le renouvellement de la ligne de trésorerie.

A la demande du Crédit Mutuel – Centre Est Europe – il y a lieu de procéder à la rectification suivante :

Le prêteur est la Caisse Fédérale de Crédit Mutuel et non le Crédit Mutuel du Grand ballon.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- procède à la rectification sollicitée.

A préciser que M. le Maire, salarié du Crédit Mutuel et M. Weber, Adjoint au Maire, Président du Conseil de surveillance de la caisse de crédit mutuel du Grand Ballon ont quitté la séance et n'ont pas participé au vote.

#### **5° / POINT : DEMANDE DE SUBVENTION :**

Le Conseil Municipal donne un avis favorable pour la demande de subvention suivante:

- collège « R. Beltz » : élèves méritants 2009/2010 : 3 élèves de Wuenheim font partie de ces élèves. Il est proposé d'accorder 10 € par élève, soit un total de 30 € (article 65738 – classes de neige ou autres).

A préciser que Mme Sylvie Plain, Conseillère, s'est abstenue, sa fille faisant partie des 3 élèves méritants.

Par ailleurs, par délibération du 09/04/2010, le Conseil Municipal a accordé une subvention de 50 € à Mlle Marie Chaffange. A la demande de la trésorerie, il y a lieu de préciser que le stage humanitaire effectué au Sénégal par Mlle Chaffange est dans le cadre de ses études et que l'imputation budgétaire est l'article 65748 – subventions diverses.

Le Conseil Municipal en prend acte.

## **6° / POINT : ACQUISITION DE 3 VOLETS ROULANTS POUR LE LOGEMENT COMMUNAL N° 2 :**

L'acquisition de 3 volets roulants pour le logement N° 2 (façade exposée à la pluie) est prévue au budget primitif 2010 – M 14.

Deux devis sont en notre possession et émanent de :

- Ferma Design de Cernay pour un montant de 1.791,39 € TTC
- Unaferm d'Aspach pour un montant de 1.600,00 € TTC

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et majoritairement :

- décide l'acquisition de 3 volets roulants pour le logement communal N° 2,
- retient et approuve le devis d'Unaferm d'Aspach pour un montant de 1.600,00 € TTC,
- les crédits sont prévus au budget primitif 2010, article 21318.

A préciser que M. Christophe Hawecker, Conseiller et locataire du logement, s'est abstenu.

## **7° / POINT : COMMUNAUTE DE COMMUNES : RAPPORT D'ACTIVITES 2009 :**

L'article L 5211-39 du Code général des Collectivités Territoriales fait obligation au Président de la structure intercommunale d'adresser chaque année, avant le 30 septembre, au maire de chaque commune membre, un rapport retraçant l'activité de l'établissement. Ce rapport a été transmis aux Conseillers.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, prend acte de ce rapport.

## **8° / POINT : SIGNATURES DE CONVENTIONS :**

### **A/ CONTRATS DE TERRITOIRES DE VIE (Conseil Général) :**

Le Contrat de Territoire de Vie Florival-Vignoble-Plaine du Rhin formalise l'engagement du Département à soutenir financièrement les projets structurants, sous maîtrise d'ouvrage des communes, des Etablissements publics de Coopération Intercommunale et des associations relevant des priorités départementales et s'inscrivant dans les axes de développement dudit Territoire de Vie et ceci pour la période 2010-2013.

Sont retenus pour Wuenheim :

- la réfection de la route touristique du Col Amic : 25 % d'un montant subventionnable de 16.000 €, soit 4.000 €
- le réaménagement du refuge du Sudel : 10 % d'un montant subventionnable de 170.000 €, soit 17.000 €

La signature officielle de ce contrat a été fixée au 9 juillet 2010.

Le Conseil Municipal est invité à autoriser M. le Maire à signer la convention transmise aux Conseillers.

Adopté à l'unanimité par le Conseil Municipal.

### **B/ RESTAURATION DE L'ORGUE (Fondation du Patrimoine) :**

Cette convention s'inscrit dans le cadre d'une campagne de souscriptions qui vise à encourager le mécénat populaire et le mécénat d'entreprise en faveur de la sauvegarde du patrimoine de proximité. L'objectif de cette souscription est de restaurer l'orgue de Wuenheim.

Le Conseil Municipal est invité à autoriser M. le Maire à signer la convention entre la commune de Wuenheim, l'Association « Les Amis de l'Orgue de Wuenheim » et la Fondation du Patrimoine. Celle-ci a été transmise aux Conseillers.

Adopté à l'unanimité par le Conseil Municipal.

En marge de ce point, M. le Maire fait savoir qu'une campagne de souscription sera lancée fin août-début septembre 2010 en concertation avec l'Association « Les Amis de l'Orgue de Wuenheim ».

### **9° / POINT : CESSION DE TERRAINS AU HARTMANNSWILLERKOPF :**

Le 11/12/2009, le conseil municipal a accepté de délibérer sur la cession à l'Etat des terrains concernés par le projet d'itinéraire scénographié situé sur le site du Hartmannswillerkopf.

Le Ministère de l'Agriculture, compétent pour mener la procédure d'acquisition de ces terrains, sollicite une nouvelle délibération pour clarifier les responsabilités de chacun dans la mise en œuvre de ce projet.

#### **Sont donc rappelés les éléments suivants :**

Par acte du 26 novembre 2008, une partie de la forêt domaniale du Vieil Armand, a été concédée au Comité du Monument National pour le Hartmannswillerkopf dans le cadre d'un bail à construction pour une durée de 30 ans. Cette forêt est gérée par l'ONF.

L'objet de cette concession est de permettre au Comité d'assurer la maîtrise d'ouvrage d'un grand projet de réhabilitation du site du HWK. L'étude d'avant projet de ce volet de la mise en valeur du champ de bataille a abouti à une proposition de sentier scénographié de 4,5 km avec l'objectif de concilier le respect de l'environnement, la conservation des vestiges historiques et l'accueil du public dans des conditions sécurisées.

Le projet de tracé du sentier déborde des limites actuelles de la forêt domaniale sur les forêts communales limitrophes de Wuenheim, Hartmannswiller et Wattwiller.

La création de l'itinéraire scénographique de 4,5 km de long, au cœur du champ de bataille, sur lequel les porteurs du projet ont prévu d'envoyer des dizaines de milliers de visiteurs chaque année, pose évidemment la question de la sécurité pour ses usagers. La présence de quatre propriétaires sur un même circuit de tourisme de mémoire et surtout tracé sur un site dangereux, apporte de la complexité dans le suivi de ce projet.

Dans un souci de cohérence et de simplification sur les plans juridiques, administratifs et financiers, il est naturellement souhaitable qu'une seule et même entité soit aménageur du terrain. Ainsi, par l'intermédiaire du bail à construction élargi à ce nouvel ensemble, le Comité du Monument National du HWK porterait les études préalables, les travaux de mise en sécurité et par la suite les entretiens nécessaires, et serait donc en capacité d'assumer en toute clarté la responsabilité.

Par conséquent :

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- accepte de céder à l'Etat à l'euro symbolique les emprises de terrain communal respectives permettant d'intégrer de manière appropriée l'itinéraire scénographié dans un seul domaine et d'apporter ainsi sa contribution à la réussite du projet de réhabilitation du site du HWK
- précise que les emprises précitées sont délimitées au plus près du tracé de l'itinéraire scénographié et en tenant compte de la morphologie du terrain, et qu'elles ne peuvent englober les chemins forestiers et pistes de débardage
- rappelle que l'ensemble des coûts liés à cette cession notamment les honoraires d'arpentage et frais de transcription sont à la charge du bénéficiaire

**10° / POINT : COMPTES-RENDUS DES DIVERSES COMMISSIONS :**

- **Commission "Ecoles-Jeunesse-Cadre de vie et Relations habitants-Aide Sociale-Manifestations" du 18/05/2010 :** cette réunion en présence des membres du Conseil Municipal des Jeunes a été l'occasion de faire le point sur les projets en cours et à venir.
- **Commission "Bâtiments-Finances-Urbanisme-Associations" du 14/06/2010 :** le point essentiel de l'ordre du jour consistait en l'examen de 3 déclarations préalables instruites en mairie et de questions d'actualité.
- **"Toutes Commissions" du 25/06/2010 :** le point essentiel de cette réunion a été l'instauration de la redevance d'enlèvement des ordures ménagères par la Communauté de Communes de la Région de Guebwiller qui entrera en vigueur au 01/01/2012.
- **"Toutes Commissions" du 05/07/2010 :** il s'agissait de la préparation du Conseil Municipal de ce même jour à 20h.

## **11° / POINT : COMPTES-RENDUS DES DELEGUES AUPRES DES ORGANISMES EXTERIEURS :**

- **Comité Syndical de la Brigade Verte du 12/04/2010** : M. Schaller, délégué de la commune auprès de cet organisme fait un rapide compte-rendu de la séance : il s'agissait essentiellement du rapport d'activité 2009, d'affaires budgétaires et de personnel, de l'état d'avancement de la révision des statuts et des retraits et adhésions de nouvelles communes.

- **Conseil de Communauté de Communes du 20/05/2010** : ont été examinés l'assainissement, les rapports du Président sur le fonctionnement des services – exercice 2009, les affaires économiques, les travaux à la maison de retraite du Chanoine Oberlé de Rimbach, la comptabilité, la convention Pays d'art et d'histoire 2010-2020, la fourrière, les déchets et les affaires relatives au personnel.

- **Association des Amis de la Libération du Pays du Florival** : M. Mechler, délégué de la commune dans cette association a fait un compte-rendu de la dernière réunion dont l'objet principal a été de discuter de la création d'un musée.

- **Conseil de Communauté de Communes du 01/07/2010** : ont été examinés l'installation d'un délégué communautaire, l'instauration d'une Redevance d'Ordures Ménagères incitative, le centre nautique intercommunal, l'acquisition d'un bâtiment pour les services techniques, les affaires économiques, la convention CCRG/Commune de Rimbach, le rapport de la Commission Intercommunale pour l'accessibilité aux personnes handicapées et les affaires relatives au personnel.

## **12° / POINT : COMPTE-RENDU DES DELEGATIONS AU MAIRE :**

M. le Maire fait le compte-rendu de ses délégations au Conseil Municipal :

- Droit de préemption urbain : aucune déclaration d'intention d'aliéner un bien n'a été signée depuis le début de l'année 2010.

Le Conseil Municipal prend acte de cette information.

## **13° / POINT : DIVERS :**

\* Vérifications périodiques obligatoires des installations de gaz et d'électricité : la société DEKRA de Habsheim a été retenue pour un montant de 810 € HT.

\* POS-PLU : M. le Maire informe l'assemblée de la nomination d'un commissaire-enquêteur par le Tribunal Administratif de Strasbourg.

\* bilan d'activité de la brigade verte du 1/03 au 30/04/2010 : 16 passages et/ou interventions sur le ban communal.

\* Gerplan : M. le Maire donne lecture de la lettre de la Communauté de Communes de la Région de Guebwiller qui assurera uniquement une assistance technique en cas de demande, mais ne participe pas financièrement.

\* Visite d'inspection « hygiène et sécurité » du Centre de Gestion du Haut-Rhin : cette visite est fixée au 17/08/2010.

\* 30<sup>ème</sup> anniversaire du jumelage « Wuenheim-Grävenwiesbach » : cette manifestation aura lieu au printemps 2011 à Grävenwiesbach. M. le Maire informe l'assemblée qu'une quête pour l'orgue de Wuenheim aura lieu début août à Grävenwiesbach et adresse ses remerciements anticipés aux organisateurs.

\* recrutement d'un Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles : M. le Maire informe ses collègues que Mme Frédérique Valette de Guebwiller a été retenue, suite à l'entretien du 23/06/2010, pour occuper ce poste à la prochaine rentrée scolaire. Elle est titulaire du CAP Petite Enfance et du Concours d'ATSEM.

\* interventions de M. Daniel Rothenflug, Conseiller :

- Il désire savoir à qui s'adresser pour enlever les cadavres d'animaux. M. le Maire lui répond que la commune est affiliée à la SPA de Mulhouse et qu'il y a lieu de s'adresser à elle. La Brigade Verte peut également être sollicitée.
- Il relate aussi le tir de pétards dans la nuit du 3 au 4 juillet 2010, après 2 heures du matin qui a réveillé un bon nombre d'habitants. M. Mechler abonde en ce sens et signale des nuisances régulières lors de la location des salles, surtout en été. M. le Maire leur répond que les autorisations délivrées ne concernent que les salles et non l'extérieur et qu'il importe que le voisinage ne soit pas importuné par le bruit. Il précise qu'il est déjà intervenu auprès des différents responsables associatifs qui louent des salles et que des mesures ont été convenues pour prévenir tous risques de bruits et troubles de voisinage.

La séance est close à 21h15.